48e ANNÉE. — N° 16,747

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 9 MAI 1918

Ascension

SOLEIL : lever 5 h. 43; couch. 7 h. 15
LUNE : nouv. le 10; P. Q. le 17

Une visite américaine à la France

La mission américaine qui nous fait l'honneur d'un bref séjour en France, est probablement la plus importante que nous ayons reçue jussqu'ici; elle se compose d'une vingtaine de délégués, dames et hommes, qui représentent tous les groupes économiques, intellectuels et sociaux de la grande République alliée. Une moitié des membres, — dont deux dames, — appartiennent aux associations travaillistes, au *Labour;* les autres sont des professeurs d'Université, publicistes, administrateurs de Chambre de commerce ou de Compagnies de chemins de fer, etc. L'union la plus entière, la plus cordiale, règne entre tous; nos hôtes ont conscience qu'ils sont chargés d'un haut message de tout le peuple américain à tout le peuple français.

Leur voyage en Europe a commencé par l'Angleterre, où ils ont passé deux semaines environ, et où ils doivent se rembarquer; on présume qu'ils seront de retour aux Etats-Unis vers la fin de ce mois. « Notre dessein, nous déclarait un des délégués, membre du groupe travailliste, est d'apporter aux citoyens britanniques et français l'assurance de notre complète solidarité dans cette guerre; nation essentiellement pacifique, nous sommes entrés dans le conflit parce que nous voyions menacées les libertés essentielles de l'homme; nous nous donnons de toutes nos forces à la tâche que nous avons librement choisie. »

Conformément à leur programme, pleinement d'accord avec Samuel Gompers, qui est le chef très écouté du *Labour* américain, les travaillistes de la délégation sont allés présenter leurs idées en de nombreuses réunions d'ouvriers anglais : partout l'impression fut excellente, de la netteté de leurs principes, de la clarté simple et vigoureuse de leurs explications. En France, ils ont poursuivi sans un instant de repos leur infatigable campagne; le soir même de leur débarquement à Paris, ils commençaient d'actives conversations avec les représentants des groupes socialistes et ouvriers, qui étaient venus les attendre à la gare. Ils ont ensuite parlé, en un grand meeting populaire, à la Bourse du travail; ils ont assisté à un déjeuner confédéral; matin et soir, de longues conférences les ont rapprochés des dirigeants travaillistes français.

Au cours de ces entretiens, des coïncidences d'idées ont été constatées, et aussi des divergences, ou du moins une divergence, capitale. Tous veulent que la paix de demain soit celle des peuples, et pas seulement celle des gouvernements; la politique des traités secrets et ce que l'on pourrait appeler la diplomatie d'ancien régime, ont été appréciées sans ménagement. Mais les avis diffèrent quant aux moyens d'obtenir cette paix : les syndicalistes français estiment qu'il faut la rechercher par une conférence internationale où seraient admis des représentants des empires centraux; les Américains refusent de rencontrer ces derniers « jusqu'à ce qu'ils aient supprimé la barrière qu'ils ont eux-mêmes élevée », c'est-à-dire qu'ils cessent de soutenir « une autocratie fondée sur un système militaire et cherchant à dominer le monde entier ». Ainsi s'est exprimé en propres termes, devant des journalistes parisiens et des représentants de la C. G. T., le soir de son arrivée, M. James A. Wilson, chef des délégués travaillistes de la mission.

Cette opinion est appuyée, aux Etats-Unis, par la presque totalité du monde ouvrier; depuis que la nation a résolu de s'associer sans réserve à la guerre, il n'y a plus de grèves, plus de réclamations de classes; les citoyens de toutes catégories marchent la main dans la main avec les membres du gouvernement. Sans doute n'était-il pas inutile que cette affirmation catégorique, toute vibrante de volonté et de bonne foi, fût répétée, à toutes les occasions qui s'en offrirent ces jours derniers, par les « missionnaires » américains. Nous avons pu constater d'ailleurs combien ces hommes professent d'indifférence — nous ne voulons pas écrire un mot plus vif — pour ce qui leur semble faculté de pure discussion verbale.

Sans rien sacrifier des réunions corporatives qui constituaient leur occupation principale, les travaillistes américains ont tenu à se faire présenter tous, avec leurs collègues des autres groupes, au maréchal Joffre et au président de la République; ils attestaient ainsi la communauté des conceptions politiques des deux nations et la reconnaissance des Etats-Unis pour la France, qui a ouvert au monde civilisé le délai nécessaire pour accourir au secours de la civilisation. Par une fortune unique, les Etats Unis sont une des plus jeunes nations et tout ensemble la République doyenne du monde; leurs soldats n'ont pas hésité à s'amalgamer avec les nôtres, qui ont une plus rude expérience des batailles; ne dédaignons point, de notre côté, les leçons de réalisme politique que leur démocratie est en âge et en position de donner à la nôtre.

A côté des travaillistes, les autres membres de la mission n'ont pas manqué d'entretenir de notables Français dont l'activité s'apparente à la leur; tel d'entre eux, administrateur de la Chambre de commerce des Etats-Unis, qui a proposé un projet de boycottage des produits allemands, a reçu la visite de représentants d'une des commissions où cette question est la plus soigneusement étudiée en France; le président d'une puissante Compagnie de chemins de fer a été heureux de rencontrer d'éminents spécialistes de nos réseaux et de nos sociétés de navigation; nous croyons bien que le nom de Bordeaux a été plusieurs fois prononcé par ces messieurs... Notons en terminant que la mission, passant par le Havre, avait tenu à saluer les ministres du gouvernement belge. Ce geste souligne la portée des déclarations multipliées à Paris; tout cet ensemble signifie l'unanime volonté américaine de ne terminer point la guerre autrement que sur une paix qui restaure le droit.

Henri LORIN.

La Paix est faite entre la Roumanie et la Quadruplice

Bâle, 7 mai. — On mande de Bucarest :

Le traité de paix avec la Roumanie a été signé ce matin à onze heures par les plénipotentiaires de la Quadruplice.

La paix porte le nom de paix de Bucarest. Le traité sera prochainement publié.

Une allocution de Mackensen

Bâle, 7 mai. — Dans une allocution, le maréchal Mackensen a relevé l'importance de l'œuvre à accomplir et a félicité les plénipotentiaires des résultats obtenus. Il a souligné le fait que la paix avec la Roumanie met fin à la guerre dans l'Est, et il a exprimé l'espoir que la Roumanie trouvera dans cette paix les conditions d'un avenir heureux. Il a terminé en insistant sur les efforts du gouvernement pour rassurer l'opinion publique inquiète des événements de l'Ukraine.

LA ROUMANIE RAPPELLE SES MISSIONS CHEZ LES ALLIÉS

Londres, 8 mai. — Les missions roumaines spéciales actuellement en Angleterre, en France et en Amérique ont été rappelées à Jassy par le gouvernement roumain.

Les clauses commerciales de la paix roumaine

Bâle, 7 mai. — Le traité de commerce avec la Roumanie courra jusqu'en 1930. Les accords pour la livraison des céréales en 1918-1919 sont définitivement conclus. Les empires centraux se sont engagés en échange à fournir des machines agricoles.

AU REICHSTAG

La paix de l'Ukraine

Bâle, 8 mai. — La peur de ne pas voir la paix du pain rapporter tout ce qu'on attend d'elle a inspiré hier à plusieurs députés de la commission plénière du Reichstag des critiques à l'adresse du gouvernement qui, considérées d'un point de vue plus élevé, sont autant de condamnations de sa politique en Ukraine.

ACCORD RUSSO-UKRANIEN

Copenhague, 8 mai. — Un sans-fil du gouvernement russe fait savoir qu'un armistice a été conclu samedi à Kurks entre la délégation germano-ukranienne et la délégation russe.

Le Japon attend

Tokio, 6 mai. — La situation chaotique de la Sibérie se reflète dans une certaine mesure à Tokio, où l'on souffre véritablement d'une paralysie politique. La cause de cet état de choses réside certainement dans l'opposition américaine à une intervention, ce dont on s'étonne à juste titre; car le succès apparent des négociations américaines avec les bolcheviks semblait disposer le gouvernement de Tokio à aller jusqu'à l'extrême limite dans son effort pour se réconcilier avec les Russes.

Politiquement, le Japon est dans l'attente. Il est prêt à rétablir l'ordre en Sibérie, mais il veut que les alliés lui donnent carte blanche.

En Espagne

Le gouvernement français rejette les demandes des viticulteurs espagnols

Madrid, 7 mai. — Le sous-secrétaire d'Etat aux finances a communiqué au comité des députés des régions vinicoles la réponse du gouvernement français maintenant intégralement la réglementation relative aux importations du vin espagnol et rejetant les propositions espagnoles.

La Mission américaine à Paris

FELICITATIONS DE LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES

Paris, 7 mai. — Le comité de la Société des gens de lettres a voté la résolution suivante :

« Le comité de la Société des gens de lettres, profondément ému par la sympathie que les délégués du parti travailliste américain ont témoigné à la pensée française aussi bien qu'à l'activité économique de notre pays, leur exprime sa reconnaissance et les félicite tout particulièrement de la protestation qu'ils ont élevée contre toute entrée en relation avec la social-démocratie allemande, tant que celle-ci n'aura pas reconnu les crimes commis par le gouvernement d'Allemagne et n'en aura pas accepté la réparation. »

Aux Etats-Unis

Les diables bleus défilent à West-Point

New-York, 8 mai. — Le détachement de chasseurs à pied français en mission aux Etats-Unis a visité l'Ecole militaire de West-Point, le Saint-Cyr américain. Une grande revue de 800 élèves-officiers eut lieu en l'honneur de nos poilus. Après la revue, nos soldats défilèrent à leur tour. Ce fut un spectacle très impressionnant.

Un sénateur propose d'annuler la dette de la France

Washington, 8 mai. — Le sénateur Kenyon a soumis à l'agrément du Sénat une proposition tendant à annuler la dette de guerre contractée par la France vis-à-vis des Etats-Unis et à supprimer tous paiements des intérêts de cette dette.

Cette proposition a été envoyée pour étude à la commission des finances.

Le programme de guerre pour 1919

Washington, 8 mai. — Le général March, chef d'état-major, a fait connaître à la commission militaire parlementaire le programme de l'armée pour l'année prochaine. Ce programme comprendra 16,890 millions de francs pour l'artillerie légère, et probablement 35 millions de francs pour la grosse artillerie. Il sera affecté au corps des quartiers-maîtres 28,900 millions de francs.

Une nouvelle maladie

Paris, 7 mai. — Aujourd'hui, à l'Académie de médecine, M. Netter a décrit les symptômes d'une nouvelle maladie, l'encéphalite léthargique, dont il a apporté 71 observations.

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

L'ACCALMIE DURE ENCORE

mais une fiévreuse activité règne dans les deux camps

Paris, 8 mai. — L'accalmie dure encore; elle est marquée sur le front par un quivive agité et par de violents bombardements. Et dans les lignes intérieures, d'un côté comme de l'autre, une circulation intense et mystérieuse d'hommes et de matériel se produit. Ce sont pour ainsi dire les conceptions des chefs en mouvement vers leur réalisation. Il paraît certain que l'ennemi s'apprête puissamment à attaquer de nouveau. Où ? En Belgique, en Flandre, disent certains; d'autres, sur Amiens. D'autres encore, partout, en Picardie et en Flandre. Nous n'en savons pas davantage, mais Foch est mieux renseigné que nous, et de partout nous vient l'assurance que nous surmonterons encore, comme toujours, la redoutable épreuve que Ludendorff prépare, et à laquelle ses patrons et lui sont condamnés. Arrêter l'offensive, ce serait sans doute satisfaire aux désirs profonds du peuple allemand, mais en discréditant ceux-là mêmes qui auraient donné ce répit aux angoisses et aux alarmes de ce peuple.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Du 7 Mai (soir)

Les deux artilleries se sont montrées très actives au nord de la LYS ainsi que sur différents points du front. Rien d'autre à signaler.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 7 Mai (23 heures)

Activité marquée des deux artilleries sur le front HAILLES-VILLERS-BRETONNEUX.

Un coup de main ennemi au sud de l'HARTMANNSWEILERKOPF a échoué. Rien à signaler sur le reste du front.

Du 8 Mai (14 heures)

Grande activité des deux artilleries au cours de la nuit, au nord et au sud de l'AVRE.

Plusieurs coups de main tentés par l'ennemi à l'ouest de MONTDIDIER, ainsi que dans le régions de HANGARD, THENNES et GRIVESNES, ont échoué. Nous avons fait des prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front.

Foch maître de la partie

Rome, 8 mai. — Interviewé lors de son arrivée de Paris, M. Orlando, président du conseil, a exprimé sa satisfaction d'avoir pu se rendre compte que les chefs militaires alliés ont l'assurance d'avoir arrêté la ruée allemande, et que Foch est maître de la partie.

« Avec les grands capitaines de l'histoire, il partage le don de puiser la force dans une situation difficile, et le danger développe ses facultés. »

Les troupes italiennes prêtes à la lutte

Rome, 8 mai. — M. Orlando a dit que les troupes italiennes en France s'y acclimataient rapidement, et qu'elles étaient prêtes à entrer bientôt dans la lutte. Elles se font, en France, d'innombrables sympathies.

Le président du conseil a ajouté : « L'Italie participe à l'intime union militaire et politique qui s'affirme toujours davantage entre les nations de l'Entente devant l'aggravation de la menace ennemie. La Conférence d'Abbeville a reconnu l'unité de frontière de la mer du Nord à l'Adriatique, unité qui est une véritable réalité concrète. L'unification a été discutée sur la base de considérations purement techniques, non politiques. Il n'existe pas une manière de voir britannique, française ou américaine : il doit y avoir une manière de voir unique pour tous et pour chacun, pour faire ce qui, militairement parlant, sert le plus efficacement la cause des alliés une et indivisible. »

Parlant de la possibilité d'une attaque autrichienne contre le front italien, dans le but de consolider le moral autrichien affaibli, M. Orlando a dit : « Nos soldats attendent cette attaque avec calme et confiance. »

La Guerre aérienne

Londres, 7 mai (officiel). — **Dans la journée du 6 mai, la pluie a empêché nos avions de prendre l'air avant 5 heures. Au cours de plusieurs combats, six appareils allemands ont été abattus; un de nos appareils n'est pas rentré.**

Après la tombée de la nuit, nous avons jeté cent bombes sur les environs de Bapaume. Un de nos appareils n'est pas rentré.

120 avions abattus en un mois par les Français

Paris, 8 mai. — Le mois d'avril n'a pas été plus heureux pour l'aviation allemande que les premiers jours de l'offensive. La fin du mois de mars avait vu, en opposition avec la ruée en avant des divisions allemandes, l'aviation d'observation et l'aviation de chasse aux croix noires se tenir prudemment sur la défensive à l'intérieur des lignes. Avril a confirmé cette supériorité des escadrilles alliées. L'aviation française, pour sa part, a abattu en trente jours 63 avions ennemis et 11 drachen, et a amené la chute de 57 avions désemparés.

L'aviation des alliés

Les progrès de notre aviation de marine

Paris, 8 mai. — La marine, après bien des retards et bien des tâtonnements sans doute, est arrivée à posséder un matériel d'aviation dont l'importance et la valeur militaires peuvent aujourd'hui inspirer la plus entière confiance. Des programmes de plus en plus complets ont été élaborés, programmes dont le dernier en date, janvier 1918, en cours de réalisation, donnera à la marine une aviation de premier ordre à la fois par le nombre des appareils mis en service, par leur force ascensionnelle et par la puissance de leur armement. Si on figure pour 10 l'importance de l'aéronautique maritime au début de la guerre, voici exprimés en chiffres les progrès réalisés par les divers programmes qui se sont succédé depuis le 4 août 1914 :

Ouverture des hostilités, 10.
Novembre 1915, 32.
Avril 1916, 89.
Octobre 1916, 230.
Juillet 1917, 769.
Janvier 1918, 818.

C'est, on n'en peut douter, à l'activité des escadrilles aériennes opérant de conserve avec les flottilles de surface : torpilleurs, sloops, chalutiers, qu'est due la diminution constatée, malgré le nombre croissant des attaques de sous-marins, des pertes causées par ces derniers à la marine marchande des alliés.

Succès des aviateurs américains

Paris, 8 mai. — L'aviation américaine, apparue depuis peu sur le champ de bataille, continue à se montrer la digne émule des aviations alliées. Le bilan de ses victoires depuis le 1er avril comporte 14 avions abattus, dont 4 par le sergent Baylies et 3 par le lieutenant Baer. Le palmarès des « as » américains est, à l'heure actuelle, le suivant : major Lufbery, 16 avions; sergent Baylies, 7; lieutenant Baer, 5; major Thaw, 5; caporal Biddle, 2. Six pilotes ont chacun abattu un avion. Malheureusement les escadrilles américaines ont à déplorer la mort en combat aérien de l'un de leurs jeunes pilotes, le lieutenant Chapman, nom glorieux et deux fois à l'honneur; car la première des victimes que donna à la France l'escadrille Lafayette fut, en 1916, le sergent Chapman, fils de l'un des plus grands littérateursr des Etats-Unis.

Un fructueux raid des forces aériennes italiennes

Rome, 7 mai. — Les détails reçus tout récemment au sujet des bombardements de Cavadine et de Belzano, accomplis par les forces aériennes, établissent que l'action préparatoire a commencé la nuit, entre le 3 et le 4 mai.

Un de nos dirigeables bombarda le camp d'aviation autrichien de Campo Maggiore, lequel n'est pas très éloigné des installations hydro-électriques de Fies, entre Dro et Trente, dans le but d'empêcher les avions de chasse ennemis de s'opposer à notre action fixée pour le matin suivant.

Le 4 mai au matin, trois escadrilles de capronis et une escadrille anglaise prirent le départ, se suivant par vagues successives. Il s'agissait d'atteindre l'installation centrale électrique de 10,000 chevaux, qui fourit la plus grande part de l'énergie électrique du Bas-Trentin et qui alimente notamment le chemin de fer stratégique de Trente, monté par la route de Valdisele jusqu'à Fusina.

Les escadrilles s'avançaient en formation serrée comme des bataillons d'infanterie; elles lancèrent en tout plus de 200 bombes du poids global de 9,000 kilos, détruisant en plusieurs points la conduite d'eau venant de la Cavadine, et endommageant par l'inondation le Central Electrique. Pendant ce temps, d'autres appareils bombardaient à nouveau Campo Maggiore, pour empêcher les appareils de chasse ennemis d'intervenir.

D'autres bombardements furent accomplis efficacement par trois dirigeables pendant la nuit du 4 au 5 mai; ils lancèrent 850 kilos de bombes sur la gare de Primolano et 700 kilos sur la gare de Borza.

Le 3 mai, un sergent qui fait partie de nos « as » exécutait un vol d'essai, quand il aperçut une patrouille de sept appareils ennemis. Ayant engagé le combat courageusement, il réussit à en abattre deux, qui tombèrent en flammes avec leurs aviateurs morts.

La conférence d'Abbeville

Paris, 7 mai. — La commission de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. René Renoult, et a entendu le président du conseil, ministre de la guerre, sur la conférence d'Abbeville et sur l'utilisation des effectifs interalliés.

LE NICARAGUA EN GUERRE AVEC NOS ENNEMIS

San-Juan-del-Sur, 7 mai. — **Le Nicaragua a déclaré la guerre à l'Allemagne et à ses alliés.**

Quatre voix seulement se sont prononcées contre la déclaration de guerre à l'Allemagne votée par le Congrès.

L'Assemblée a adopté également une motion de solidarité avec les Etats-Unis et les autres Républiques américaines en guerre avec l'Allemagne et l'Autriche, et il a autorisé le président à utiliser toutes les forces de la nation.

L'ETAT DE SIEGE PROCLAMÉ

San-Juan-del-Sur, 8 mai. — A la suite de la déclaration de guerre, l'état de siège a été proclamé au Nicaragua.

En Autriche

Des bourgmestres autrichiens crient famine

Zurich, 8 mai. — La « Nouvelle Presse libre » publie une série de déclarations de bourgmestres des principales villes allemandes d'Autriche sur la situation alimentaire. Le bourgmestre d'Innsbruck écrit que les conditions de la vie dans tout le Tyrol sont les plus mauvaises qu'on puisse imaginer. Il y a des districts entiers qui n'ont pas eu de pain ni de farine depuis plusieurs semaines.

Le bourgmestre de Klagenfurst dit qu'il ignore comment pourra se faire l'approvisionnement pour le mois de mai. La situation est intenable si des secours n'arrivent pas de Vienne ou d'Allemagne. Le bourgmestre de Gablonz, en Bohême, écrit : « C'est une folie si le gouvernement distribue des cartes de vivres avec lesquelles on ne peut rien se procurer. On ne réussit par cette méthode qu'à pousser la population au désespoir. »

Enfin, le bourgmestre de Bodenbach déclare : « Nous sommes obligés de faire appel à l'Allemagne, car il s'agit de notre existence ou de notre disparition. Si la Bohême allemande devait être la première victime du blocus de l'Entente, les puissances centrales pourraient se considérer comme vaincues. »

La Bosnie-Herzégovine incorporée à la Hongrie

Zurich, 8 mai. — L'« Az-Est » de Budapest dit apprendre que Weckerlé inaugurera son nouvel avènement au pouvoir par une manifestation sensationnelle annonçant par décret royal l'incorporation à la Hongrie de la province Bosnie-Herzégovine. Le roi aurait exprimé l'intention de faire dorénavant de longs séjours à Budapest. La « Gazette de Voss » dit que la nouvelle sous cette forme n'est pas tout à fait exacte.

La carte de tabac

Paris, 7 mai. — Le sous-secrétaire d'Etat des finances a soumis à l'approbation du conseil des ministres les mesures destinées à améliorer les conditions de la distribution des tabacs dans les débits.

Les difficultés d'approvisionnement et de transport ne permettant pas l'augmentation des quantités réservées à la population civile, il y a lieu de généraliser dans une large mesure l'institution d'une carte de tabac dont plusieurs villes ont déjà pris l'initiative.

La carte de tabac ne peut toutefois pas avoir un caractère obligatoire et uniforme. Il ne s'agit pas, comme pour le pain et le sucre, d'obtenir la restriction de la consommation nécessaire d'un aliment unique. Il s'agit seulement d'empêcher les inégalités dans la distribution d'un produit dont la consommation est facultative, et qui se présente à l'acheteur sous des formes très diverses de valeurs très différentes.

Les modalités de la réglementation devant varier avec les nécessités et les habitudes locales, c'est aux municipalités qu'appartiendront l'initiative de la création de la carte et le choix des dispositions pratiques.

L'administration des finances donnera aux préfets des instructions pour provoquer cette initiative et fournira des indications aux municipalités en posant les principes généraux à suivre.

La carte de tabac ne sera délivrée qu'aux consommateurs de sexe masculin âgés de plus de seize ans, sur la présentation de la carte générale d'alimentation. Elle ne crée pas un droit à une ration fixe : elle donne seulement l'assurance au porteur d'être admis avec un tour régulier à la distribution des tabacs dans la localité de sa résidence. Dans les grandes villes, il convient que la carte mentionne le débit choisi par le consommateur où elle doit être présentée. Les contingents réservés aux divers entrepôts et débits pourront ainsi être fixés avec plus d'exactitude.

Des mesures spéciales sont prises pour faciliter aux ouvriers dans les usines importantes les distributions régulières auxquelles la carte permet de participer.

Le sucre pour les confitures

Paris, 8 mai. — Cette année, le ministère du ravitaillement ne distribuera pas de supplément de sucre aux consommateurs pour les confitures. Fin mai, il délivrerait seulement, selon toute vraisemblance, à chacun, en plus des 500 grammes, une quantité de saccharine équivalente à 250 grammes de sucre. Si l'on tient compte que la saccharine a un pouvoir sucrant 400 fois plus grand que le sucre, on voit d'ici ce qu'il en résulterait.

La fabrication familiale sera donc anéantie, et les personnes possédant des fruits dans leurs jardins devront quand même se priver de faire des confitures. Par contre, les industriels fabriquant des confitures recevront le sucre nécessaire pour leur industrie, et les consommateurs auront la ressource de s'approvisionner chez ces derniers, ce qui leur reviendra plus cher. Quant aux épiciers qui fabriquent des confitures pour les revendre aux clients, ils sont, actuellement, fort anxieux de savoir s'ils seront traités sur le même pied que les fabricants.

Le congrès des professeurs d'enseignement secondaire

Paris, 7 mai. — On sait qu'un Congrès de professeurs d'enseignement secondaire devait avoir lieu à Paris, pendant les vacances de Pâques, et que les circonstances actuelles ne lui ont pas permis de se tenir.

Nous croyons savoir que cette réunion aurait lieu prochainement, et qu'au nombre des villes désignées à cet effet figure Bordeaux, en même temps que Versailles, Blois, etc. Une décision interviendra sans retard.

Parmi les questions importantes qui seront examinées, celle du relèvement des traitements, déjà à l'ordre du jour avant la guerre, fera l'objet — sur l'invitation du ministre de l'instruction publique — d'une étude spéciale dont les résultats permettront sans aucun doute au gouvernement de donner rapidement satisfaction aux désirs légitimes des professeurs de l'Université.

EN ANGLETERRE

Un grave inciden politique

Accusations du général Mauric contre le Gouvernement

Londres, 7 mai. — Le major-général sir F. Maurice, ex-directeur des opérations militaires britanniques, dans une lettre adressée aux journaux, dit que les déclaration faites récemment par M. Bonar Law, à la Chambre des communes, et selon lesquelles l'extension du front britannique avant l'offensive allemande avait été discutée à Versailles, étaient inexactes.

Sir F. Maurice ajoute :

« J'étais moi-même à Versailles lorsque la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre. »

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1er janvier 1918 que le 1er janvier 1917.

Le général Maurice dément enfin que les corps expéditionnaires de Mésopotamie, d'Egypte et de Palestine ne comptent que trois divisions de troupes blanches. Il exprime l'espoir que le gouvernement exigera une enquête sur les révélations qu'il croit devoir faire.

Le gouvernement se propose d'inviter deux juges à agir comme cour d'honneur pour faire une enquête sur l'accusation concernant les déclarations erronées prétendument faites par les ministres et établir un rapport à ce sujet aussi rapidement que possible.

M. Asquith annonce qu'il déposera une motion aux fins de faire désigner une commission spéciale de la Chambre au lieu des deux juges pour examiner les questions soulevées par sir F. Maurice. Cette motion sera discutée jeudi.

LE DESSOUS D'UNE CAMPAGNE

Londres, 8 mai. — Le général Maurice a été directeur du bureau des opérations du ministère de la guerre au temps où le général sir William Robertson était le chef de l'état-major impérial. Il a quitté son emploi peu après lui. Dans la lettre qu'il a adressée aux journaux, sir Maurice a purement et simplement repris les accusations que le colonel Repington développe au jour le jour dans le « Morning Post » de la manière la plus perfide. Le parti Robertson ne pardonne pas au premier ministre d'avoir créé l'unité de commandement, et il l'essaie de le renverser par tous les moyens. Les adversaires du gouvernement, qui s'agitent beaucoup depuis quelque temps, vont donc pouvoir se livrer jeudi à la grande attaque qu'ils méditent depuis plusieurs semaines. L'opinion britannique jugera sévèrement ces intrigues qui, pour se développer, n'attendent même pas la fin de la bataille.

L'infraction à la discipline commise par le général Maurice est vivement regrettée dans les cercles militaires britanniques. On rappelle à son sujet le précédent du général Baker, qui fut cassé en 1901 pour avoir publié des critiques sur la conduite de la guerre au Transvaal. Pour ce qui est des incorrections relevées par le général dans les déclarations de MM. Lloyd George et Bonar Law, on croit savoir qu'il s'agit d'une interprétation erronée des paroles des deux ministres.

M. LLOYD GEORGE AURAIT-IL ETE TROMPÉ ?

Londres, 8 mai. — Les informations contenues dans la déclaration de M. Bonar Law, à laquelle le général Maurice a fait allusion, ont été fournies directement par le ministère de la guerre. Les chiffres donnés par M. Lloyd George dans ses déclarations le furent par les plus hautes autorités militaires. L'hypothèse d'une déclaration volontairement erronée est regardée par les partisans du ministère comme ridicule.

Le général était jusqu'à ces derniers temps dans les termes les plus amicaux avec M. Lloyd George.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Le « Morning Post » dit, au sujet de la lettre du général Maurice, que le général Gough et la cinquième armée, qui eurent à lutter, avec quatorze divisions, contre quarante divisions allemandes renforcées par dix nouvelles, les deux jours suivants, avaient sûrement le droit de prétendre que leur pays apprît la vérité. Cependant, les faits non seulement furent cachés, mais encore dénaturés. Ce n'est pas seulement l'honneur de l'armée, mais la réputation de la Chambre des communes qui est en jeu.

Le « Daily Chronicle » estime que l'on ne peut refuser au major général sir Maurice l'enquête parlementaire qu'il demande. Les deux ministres accusés doivent s'y soumettre. Ils sont accusés, par un témoin officiel, d'avoir trompé le Parlement et la nation. S'il est établi que le cabinet de guerre laissa le maréchal sir Douglas Haig devant la menace allemande grandissante avec moins de troupes qu'en 1917, le pays n'examinera pas avec indulgence la responsabilité du cabinet.

La question d'Irlande

Un appel de sir Ed. Curson

Londres, 8 mai. — Sir Edward Carson, chef des Unionistes de l'Ulster, écrit aux journaux une lettre dans laquelle il a déclaré que le gouvernement possède des preuves des plus claires que l'organisation des Sinn-Feiners, qui jouerait un rôle si important dans un nouveau gouvernement irlandais, est en accord avec l'Allemagne.

Sir Ed. Carson adresse à tous les Unionistes, y compris les membres unionistes du gouvernement, un appel pour qu'on exige que la question soit étudiée de nouveau, afin d'empêcher une lutte fratricide dans un moment où tous les efforts devraient être concentrés sur la guerre.

L'AGITATION IRLANDAISE CONTRE LA CONSCRIPTION

Dublin, 7 mai. — Après la messe, avant-hier, dans tout le pays, des quêtes ont été faites dans les églises catholiques. Elles ont considérablement augmenté le fonds national de défense, qui a pour but avéré de subventionner l'agitation contre la conscription. L'Eglise recueille l'argent, mais le contrôle des dépenses de l'argent est passé entre les mains des Sinn-Feiners. Le pays demeure relativement calme.

La monnaie d'argent est, de toute part, dans le pays, gardée soigneusement par ceux qui la possèdent. Il en était ainsi, le mois dernier, dans tous les districts de province. Le mal s'est maintenant étendu à Dublin, et à la fin de la semaine dernière, il était très difficile de changer un billet. Il règne partout un état d'énervement très grand.

Les représailles anglaises

Londres, 8 mai. — M. Macpherson, secrétaire d'Etat, vient de déclarer aux Communes que 80 officiers supérieurs allemands et 25 d'un rang moins élevé sont internés au collège de Margate.

On sait que le port de Margate a été fréquemment l'objet de bombardements allemands.

REVUE DE LA PRESSE

LE PROCHAIN BUT DE LUDENDORFF

Paris, 8 mai. — Il semble hors de doute, selon M. Marcel Hutin, de l'*Echo de Paris*, que Ludendorff ne va pas chercher un autre objectif que celui de poursuivre avec de grandes forces son avance vers la mer :

D'après des renseignements sûrs, les concentrations de troupes fraîches, dont plusieurs divisions ramenées des fronts de Roumanie, où elles faisaient partie de l'armée de Mackensen, continuent à s'opérer sur l'ensemble du territoire belge, où l'ennemi dispose d'un réseau de chemins de fer idéal.

Tant que la moindre lueur d'espoir restera au parti militaire allemand de remporter des succès qui pourront, au besoin, être gonflés démesurément, Hindenburg-Ludendorff seront d'accord pour chercher à pousser vers Ypres, Poperinghe et Dunkerque leur offensive avec de nouvelles forces.

LA PROPAGANDE DEFAITISTE A L'ARMEE SOUS M. MALVY

La révélation faite hier au procès du « Bonnet Rouge » par le lieutenant Bruyant, directeur au grand quartier général du service qui doit tenir le commandement au courant de l'état moral de l'armée, apparaît incroyable au *Figaro*. Comment M. Leymarie, directeur de la Sûreté générale, a-t-il pu déclarer au général Pétain : « Je ne peux pas m'opposer à la propagande pacifiste en France. La presse est libre. »

Nous savions que pendant quelques mois, en 1917, cet état moral, en divers lieux, avait légitimé de graves, de très graves inquiétudes. Nous voulions nous persuader qu'en haut lieu ces inquiétudes, dans une certaine mesure au moins, étaient partagées. En tout cas, ce n'était pas à la Sûreté générale ni sans doute au ministère de l'intérieur. M. Leymarie, son défenseur le dira, estime que cela n'a rien à voir au procès. « C'est là la critique d'une politique, dira Me Magnan, qui passe au-dessus de la tête de mon client. » Me Magnan n'a pas tort. On aimerait que M. Malvy intervînt au procès, prît la responsabilité de cette « politique » et couvrît son subordonné, qui demeure écrasé sous le fardeau dont on charge ses épaules.

Châtiment d'un traître

Le colonel grec Hadjipoulos assassiné

Bâle, 8 mai. — Le colonel Hadjopoulos, commandant les troupes grecques internées à Goerlitz, a été tué par un sergent qui voulait venger les troupes qui avaient dû se rendre sans résistance aux armées germano-bulgares.

La nouvelle poursuite contre Turmel

Paris, 7 mai. — La commission chargée d'examiner la nouvelle demande de poursuite contre M. Turmel, a entendu M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire. Après cette audition, la commission a délibéré sur la demande de M. Turmel qui avait exprimé le désir d'être entendu à son tour. La commission a décidé qu'elle se rendra à la prison de la Santé à cet effet.

L'Affaire du « Bonnet Rouge »

Une grave affirmation contre Duval.

Genève, 8 mai. — D'après le liquidateur de la Société des bains de San-Stefano, Duval ne serait venu à Genève que huit fois pour cette Société. Mais on ignore les raisons de ses cinq autres voyages en Suisse. Le liquidateur a ajouté qu'en tout cas il est impossible que Duval ait touché le 29 juin 1914 la somme de 345,000 fr., car à ce moment-là il n'était pas question de liquidation. Celle-ci n'a eu lieu que le 13 juillet 1917.

LA BATAILLE DU JUTLAND

UN AVEU DES PERTES ALLEMANDES

Berne, 8 mai. — Après la fameuse bataille du Jutland, qui eut lieu en 1916, et dans laquelle se trouvèrent aux prises la flotte anglaise et la flotte allemande, les détails de ce combat furent très controversés, et nos ennemis, fidèles en cela à leur habitude, nièrent leurs pertes.

Or, aujourd'hui, une lettre authentique d'un officier de marine allemand ayant pris part à la bataille est publiée, qui donne des précisions impressionnantes. « Dans cette bataille, dit l'officier, nous avons perdu le « Frauenlob », le « Pommern », le « Rostok », le « Luetzow » et le « Wiesbaden ». Le « Luetzow » n'avait été lancé que le 25 avril 1916. Le « Wiesbaden » fut touché dans la soute aux munitions, et un seul homme fut sauvé. De tout l'équipage du « Frauenlob », il n'y a eu que sept survivants.

» J'estime que 2,000 hommes ont été tués dans cet engagement, et qu'un nombre très grand de blessés ont été débarqués. Les hôpitaux de Wilhelmshaven n'ont même pas pu les recueillir tous. Aucune indiscrétion ne fut, à l'époque, autorisée dans les journaux. Les navires restant sont rentrés au port dans un état lamentable. Le « Seidlitz », qui avait 200 morts à bord, est rentré avec son arrière sortant de l'eau, et son avant complètement tordu. Il en fut de même du « Doerflinger », qui avait 180 morts à bord. Le « Koenig » était ouvert sur toute sa longueur, jusqu'au pont. Les obus le frappèrent dans la salle d'ambulance, où tous les blessés et les médecins furent tués. Les machines, cependant, pouvant encore fonctionner, le bateau rentra à sa base. »

Ce qu'a fait en un an la flotte de commerce anglaise

Londres, 7 mai. — L'association du service de la marine marchande publie le rapport suivant :

« Les navires marchands ont transporté au cours de l'année dernière : **13 millions** d'hommes, **25 millions** de tonnes de matériel, **1 million** de malades et blessés, **51 millions** de tonnes d'huile, de charbon et de combustibles, **2 millions** de chevaux et mules, **100 millions** de quintaux de blé, **7 millions** de tonnes de fer et pour une valeur de **12 milliards 500 millions** de produits d'exportation. »

Le torpillage du « Lusitania »

LES ETATS-UNIS CELEBRENT L'ANNIVERSAIRE

New-York, 8 mai. — A l'occasion de l'anniversaire du torpillage du « Lusitania », un service commémoratif des plus imposants a été célébré à l'église de la Trinité. Une grande réunion a eu lieu aussi au Carnegie-Hall, le soir. Les orateurs ont pris, comme thème principal de le

La Bande du "Bonnet Rouge"
EN CONSEIL DE GUERRE

Graves révélations sur la propagande défaitiste aux armées sous le ministère Malvy

Huitième audience

Un haut fonctionnaire de la Préfecture de police

Paris, 7 mai. — Après le passage à la barre d'un avocat, le lieutenant Chreste, qui refuse de faire aucune déclaration, parce que lié par le secret professionnel, voici un haut fonctionnaire, **M. Dumas**, chef du bureau des renseignements généraux à la préfecture de police. C'est lui qui reçut des mains de Marion les rapports établis sur les conversations avec Marx touchant la situation intérieure de l'Allemagne.

M. Dumas raconte qu'en avril 1915, M. Laurent, préfet de police, lui demanda s'il connaissait quelqu'un qui pût aller en Allemagne, afin d'y recueillir des renseignements sur la situation intérieure et morale du pays.

« Je pensai tout d'abord à Marion; celui-ci me présenta Duval. Nous avions sur Duval de bons renseignements. Le préfet accepta de charger Duval de cette mission.

En réponse à une série de questions très pressantes du commissaire du gouvernement, M. Dumas reporte la responsabilité de tous les faits accomplis sur l'ancien préfet de police. M. Dumas dit avoir connu Marion dix ans auparavant.

« Toujours, est-il, riposte le **commissaire du gouvernement**, que n'ayant connu Marion qu'au hasard d'une rencontre fortuite vous n'avez pas hésité plus tard à accepter Duval de ses mains pour lui confier une mission ! Mais encore, saviez-vous que Marion eût été condamné pour escroquerie et désertion ?

Le témoin : Je le savais ! (Mouvements.) Vous le saviez ! s'écrie avec force le **lieutenant Mornet**, et alors que nous sommes en guerre, vous choisissiez un tel homme pour cautionner Duval auprès de vous et vous envoyiez cet homme sous de tels auspices à l'étranger avec une mission spéciale ! (Mouvement.)

VIF INCIDENT

M. Dumas : Je ne choisis pas mes correspondants parmi les archevêques !

Le lieutenant Mornet devient soudainement tout rouge. Il se lève. Il se penche par-dessus son banc. Il prend un temps; puis regardant dans les yeux M. Dumas : « Ah ! j'ai bien envie de m'écrier : « Pauvre » pays ! » Vous êtes, Monsieur, un singulier commissaire de police, et je le dis avec une émotion que je ne cherche pas à contenir. » (Mouvements.)

Me Gauniche, défenseur de Marion : Monsieur le Commissaire du gouvernement, je comprends votre émotion, mais elle eût gagné à être plus modérée.

Le commissaire du gouvernement : Non, Maître, non ! Pas de modération quand il s'agit de patriotisme et quand sont en jeu les intérêts d'un pays dont plusieurs départements sont encore sous la botte de l'ennemi ! (La salle applaudit frénétiquement.)

Marion intervient. On sent à l'évidence qu'il veut ennuyer le témoin. « La déposition de M. Dumas, dit-il, est un tissu d'erreurs. Comment, vous m'avez demandé des renseignements sur l'Allemagne et je vous aurais fourni un rapport sur la Suisse ! Et vous m'avez payé ! Mais alors, je me suis f... de vous ?

M. Dumas n'est pas de force. Il proteste dignement.

A son tour, Duval entre dans la mêlée. Le lieutenant Mornet coupe assez brusquement pour dire au conseil : « Je vous le dis par avance, Messieurs, ne vous laissez pas impressionner par ce que vous diront les accusés quand ils se prétendront couverts par des actes de l'autorité supérieure. »

Un grave réquisitoire contre M. Leymarie

On entend le lieutenant **Bruyant**, qui est chef du « service du moral » au grand quartier général. Ce service est chargé de surveiller et de combattre parmi les troupes la propagande pacifiste.

« Le haut commandement, dit le témoin, avait eu à faire surveiller le caractère démoralisant et subversif du « Bonnet Rouge » sur les troupes fin juin 1917 (c'est l'époque des actes d'indiscipline les plus graves parmi les troupes), et l'attention du gouvernement fut à différentes reprises appelée sur ces faits : des ballots de « Bonnet Rouge », partant de Bayonne et de Bordeaux, nous étaient signalés constamment. A en croire M. Leymarie, ses fonctions administratives étaient tellement absorbantes qu'il ne **pouvait**, a-t-il dit, connaître tous ces faits. »

Et comme Me Guillain, défenseur de Leymarie, proteste, le témoin poursuit : « Je suis aux regrets de jeter un démenti, mais j'ai pris moi-même le soin de l'informer des faits dont je parle aujourd'hui. Je lui ai demandé de prendre un certain nombre de mesures d'ensemble contre le « Bonnet Rouge », et si M. Leymarie voulait recourir à la négation, j'invoquerai des écrits. (Mouvements.) Nous avons demandé que le « Bonnet Rouge » et la « Tranchée républicaine » fussent sévèrement censurés; il n'en a rien été. (Mouvements.)

Du temps de M. Hudelo, le grand quartier général avait été tenu au courant des menées défaitistes à l'intérieur. Quand M. Leymarie eut succédé à M. Hudelo à la Sûreté générale, les mutineries battaient leur plein. Jamais nous n'avions eu davantage besoin d'être renseignés par les services du ministère de l'intérieur. C'est le moment que le nouveau directeur de la Sûreté générale choisit pour couper toute communication entre ses bureaux et le G. Q. G. Le grand quartier général fut tenu systématiquement dans l'ignorance, ce qui rendit la surveillance impossible. Le général Pétain écrivit à ce sujet au ministre de la guerre, se déclarant écœuré de cette manière d'agir, et suppliant le ministre d'intérieur. Voilà à quoi M. Leymarie nous acculait en temps de guerre.

Le général Pétain voulut avoir sur toutes ces questions un entretien personnel avec M. Leymarie. Il lui démontra les dangers que faisaient courir à la défense nationale les progrès de la propagande pacifiste. M. Leymarie se borna à répondre : « Je ne puis m'opposer à la propagande pacifiste. La presse est libre. » (Mouvement prolongé.)

L'ancien directeur du cabinet Malvy se lève :

« Je me suis trouvé d'accord avec le général Pétain. Il m'invita à déjeuner. »

Le lieutenant Bruyant : Voulez-vous que je vous dise comment il vous invita ?

« L'attitude de M. Leymarie, conclut le témoin, correspond à un système que j'appellerai une politique d'intelligences avec les intérêts de l'ennemi. »

Le lieutenant Mornet : Dans quelles circonstances l'attention du commandement a-t-elle été appelée sur le « Bonnet Rouge » et la « Tranchée Républicaine » ?

M. Bruyant : Par le rapport du colonel du 35e d'infanterie de la 5e armée, qui signala qu'une compagnie où on lisait le « Bonnet Rouge » régulièrement avait le plus mauvais esprit. Il en fut encore question au cours d'une réunion de commandants d'armées.

M. Laurent, ancien préfet de police

L'ancien préfet de police, M. Laurent, est ensuite appelé à la barre. Il est cité à la requête de M. Marion, qu'il dit ne pas connaître.

Répondant à la défense, qui lui demande de s'expliquer sur les rapports adressés par Duval à M. Dumas, M. Laurent déclare :

« J'ai eu l'honneur d'être nommé préfet de police de la défense nationale. Tous mes efforts ont concouru à participer à l'action commune. Il me parut utile, après la victoire de la Marne, de recueillir des renseignements sur le moral de l'Allemagne. D'accord avec le ministre de l'intérieur, je mis au courant mes chefs de service, et parmi eux M. Dumas, des missions qui pourraient être données à ce sujet. Quelques semaines plus tard, M. Dumas — à qui je garde toute ma confiance, car c'est un fonctionnaire irréprochable — me proposa Duval et Marion. J'ai fait délivrer, sur l'avis de M. Dumas et sous ma responsabilité, des passeports pour la Suisse.

» Ma réponse est bien nette : C'est moi — chargé de la sécurité de la population parisienne — qui ai donné l'ordre à mes bureaux de délivrer les passeports. »

Le **commissaire du gouvernement** : Avez-vous été avisé que Duval devait se rencontrer en Suisse avec un Allemand ?

R. : Avec deux Allemands.

D. : Saviez-vous que Marion, qui devait accompagner Duval en Suisse, avait été deux fois condamné pour escroquerie et pour désertion ?

R. : Je l'ignorais.

D. : Vous saviez que Duval allait commercer avec des Allemands à la San-Stéfano ?

R. : J'ai considéré qu'il allait gérer des intérêts français à la San Stefano, et j'ai pensé servir mon pays en lui permettant de recueillir des renseignements sur l'ennemi.

» J'avais, ajoute M. Laurent, dont l'émotion paraît extrême, à donner des renseignements précis à mon ministre. J'ai agi ainsi, tout bien pesé. »

Le **commissaire du gouvernement** : Vous êtes un juriste. Vous n'ignorez pas la loi interdisant toute relation de ce genre avec l'ennemi; mais vous avez estimé, Monsieur le Préfet, que vous pouviez laisser commettre ce délit !

R. : La haute mission que j'avais à faire remplir était précise. J'ai donc fait la chose parce que j'ai cru devoir la faire.

Le **lieutenant Mornet** : Je reprends ma question. Comment qualifiez-vous l'acte qui consiste, pour un Français, à aller régler des intérêts communs avec les Allemands ?

R. : Il me semble que l'acte n'était pas de nature à m'arrêter, étant donné le parti que j'entendais en tirer. Il fallait à tout prix que je visse clair.

D. : Même en permettant un délit ?

R. : J'avais des préoccupations supérieures.

D. : Vous n'aviez en vue, dites-vous, qu'une préoccupation d'ordre supérieur et vous avez eu recours à un procédé qui aux yeux de la loi est un délit ?

R. : Je n'avais en vue que des préoccupations de défense nationale.

D. : Je reviens à cette question : M. Dumas vous a-t-il parlé du passé de Marion ?

R. : Je ne me rappelle pas du tout. Mais si M. Dumas déclare qu'il me l'a dit, je le tiendrai pour exact. Je ne doute pas de la parole de M. Dumas. J'avais un devoir à remplir, je l'ai rempli.

Le **défenseur de Marion** : Est-ce que le témoin a estimé qu'il n'y avait pas de délit dans le fait de la rencontre de Duval, de Marion et de Marx ?

Le **commissaire du gouvernement** : M. le Préfet a répondu qu'il estimait qu'en effet il y avait du délit, mais que des circonstances impérieuses ordonnaient de le commettre.

Le **commissaire du gouvernement** : « S'il n'y a pas divergence entre nous, Monsieur le Préfet, à propos des considérations d'intérêt national, qui vous ont amené à agir comme vous l'avez fait sur le rapport de M. Dumas, permettez-moi de vous dire qu'il y a divergence sur l'appréciation que vous portez sur votre subordonné. »

La **séance** est levée.

Genève, 7 mai. — Mme Amherd, propriétaire de l'hôtel International, maintient les termes de la communication faite par elle au consulat. Duval est bien venu à l'hôtel en 1914 et, depuis cette époque, on constate son passage à treize reprises. C'est en 1915 qu'il déposa la somme de 345,000 francs, et Mme Amherd déclare que, si Duval possède un reçu daté de mai 1914, ce reçu est faux ou tout au moins falsifié.

M. Faralicq, commissaire aux délégations judiciaires, est arrivé à Genève pour interroger Mme Amherd.

La Grande Bataille

15 jours pour « mettre la France à la raison »

Zurich, 7 mai (dépêche de notre correspondant particulier). — La « National Zeitung » écrit : « Le parti militaire allemand avait demandé à la commission principale du Reichstag un délai de huit semaines pour mettre la France à la raison et pour l'obliger à conclure la paix. Six semaines sont déjà passées sans résultat. Il ne reste donc plus que deux semaines au militarisme prussien pour réaliser ses prouesses. »

Retour du général Berthelot

Paris, 7 mai. — Le général Berthelot, chef de la mission militaire française de Roumanie, est arrivé ce matin à Paris. Il a été reçu à la gare par les représentants du ministre de la guerre, du gouverneur de Paris, un grand nombre d'officiers roumains et de membres de la colonie roumaine. M. Stelliani, délégué de la colonie roumaine, lui a souhaité la bienvenue.

En Ukraine

VERS LA MONARCHIE (?)

Paris, 7 mai. — Suivant certaines informations de Russie, les Allemands seraient d'accord avec les monarchistes d'Ukraine, et notamment avec M. Basile Chouiguine, pour rétablir la monarchie à Kiev. C'est le tsarevitch Alexis qu'ils auraient décidé de mettre sur le trône.

Communiqué italien

Rome, 7 mai (officiel).

A l'ouest du MONT STABEL, zone de l'ADAMELIE, dans les environs de PREZZO ((val Chieze) et sur la DOSSO COSINA (pentes septentrionales du mont Altissimo), nous avons dispersé et mis en fuite, par nos feux de mitrailleuses, de mousqueterie et le lancement de grenades, des patrouilles ennemies qui s'approchaient de nos petits postes.

L'activité de l'artillerie ennemie, en dehors de quelques actions de harcèlement sur les lignes et les bourgs du VAL BRENTA, s'est limitée à des tirs épars et intermittents. Nos batteries ont exécuté des concentrations de feu sur des troupes en marche au sud de CISMON.

AVIATION

Paris, 7 mai. — **Dans la journée du 6 mai quatre avions allemands ont été abattus par nos pilotes en combats aériens et dix ont été vus tombant désemparés dans leurs lignes.**

Au cours de la même journée, notre aviation de bombardement a lancé 4,500 kilos de projectiles sur les gares de Flaville-Martel, Memmessis, Ham, Guiscard, Noyon et Vermand.

Trois avions ennemis descendus

Les aviateurs anglais ont abattu trois avions dans la région de MOTTA DI LIVENZA, et ont lancé des bombes sur l'arrière ennemi entre l'ASTICO et le BRENTA.

A LA CHAMBRE

ELOGE FUNEBRE

Paris, 7 mai. — **M. Paul Deschanel** prononce l'éloge funèbre de M. de Mackau, doyen de la Chambre, fils d'une des plus vieilles familles d'Alsace, qui n'avait qu'une passion, la défense nationale, et qui fut un grand parlementaire. (Vifs applaudissements.)

Le président, aux applaudissements de toute l'Assemblée, relit un passage du dernier discours patriotique du vénéré doyen.

Les réparations aux victimes civiles de la guerre

La Chambre discute ensuite le projet sur la réparation à accorder aux victimes civiles de la guerre.

M. Edouard Eymond, rapporteur, fait un historique de cette question.

M. Eymond expose que depuis le vote du projet de pensions militaires, les événements (bombardements aériens et à longue portée) ont rendu nécessaire d'étendre aux citoyens et à leurs familles frappées les mesures réparatrices prises à l'égard des militaires.

La discussion générale est close et l'on adopte successivement tous les articles avec quelques modifications de détail.

L'ensemble de la loi est voté et la prochaine séance est fixée à vendredi trois heures.

La séance est levée à cinq heures quarante.

Une demande de poursuites contre M. Brizon

Paris, 7 mai. — Une demande en autorisation de poursuites contre un député a été déposée en fin de séance. Cette demande vise M. Brizon, député de l'Allier. Il s'agit en l'espèce d'une affaire de presse.

AU SÉNAT

ELOGES FUNEBRES

Paris, 7 mai. — Le président **Antonin Dubost** prononce l'éloge funèbre de M. Decker-David, sénateur du Gers, et de M. de Marcère, le dernier survivant des sénateurs inamovibles.

POUR L'AGRICULTURE

Par 228 voix contre 4, le Sénat adopte la création d'un Office central des produits chimiques agricoles au ministère de l'agriculture.

UNE INTERPELLATION SUR LES RESTRICTIONS ET REQUISITIONS

M. Chastenet dépose une demande d'interpellation au ministre du ravitaillement, sur la répartition peu équitable des restrictions et des réquisitions.

La séance est levée.

Prochaine séance mardi.

Congrès des P. T. T.

Versailles, 7 mai. — Le Congrès de l'assemblée générale des P. T. T. a repris ses travaux ce matin à l'hôtel de ville de Versailles.

M. Jules Petit, d'Arras, a soumis aux commissions les vœux tendant :

1. A ce que les receveurs et receveuses évacués soient pourvus par priorité de bureaux correspondant à ceux dont ils étaient titulaires, situés dans la zone de l'intérieur, et qu'on ne puisse plus les faire retourner dans la zône des opérations;

2. Qu'il soit alloué aux receveurs et receveuses une indemnité de logement correspondant à la valeur locative du local qu'ils ont abandonné;

3. Que les agents et dames évacués bénéficient des exceptions prévues au tableau de mutations pour obtenir une résidence à leur choix;

4. Qu'il soit procédé à la révision de la loi de 1853, et qu'il soit prévu pour les victimes de la guerre actuelle une pension proportionnée aux traitements d'activité ou établie suivant une correspondance de grades à déterminer entre civils et militaires.

Versailles, 7 mai. — Au cours de la réunion privée qu'il a tenue cette après-midi, le Congrès des P. T. T. a décidé qu'une délégation serait envoyée auprès de l'administration pour lui exposer les revendications du personnel des régions envahies ou évacuées.

Il a également été convenu, afin de créer des ressources nouvelles, que le taux des cotisations annuelles serait fixé à 8 fr. à partir du 1er juillet prochain.

Le Congrès s'est ajourné au lendemain.

Aux Etats-Unis

La loi militaire approuvée par la Cour suprême

Washington, 6 mai. — La cour suprême a approuvé aujourd'hui la loi de recrutement dans chacun de ses détails; elle a décidé que les troupes levées par cette loi peuvent être envoyées dans n'importe quelle partie du monde.

L'effort naval des Etats-Unis

Washington, 7 mai. — 19 navires d'acier, représentant un tonnage total de 92,000 tonnes, ont été achevés la semaine dernière, et 15 coques ont été lancées.

Les expériences de bateaux en béton ont donné des résultats entièrement satisfaisants.

BORDEAUX

1

Il y a un an

6 MAI 1917

Réception enthousiaste à New-York de la mission française, ayant à sa tête M. Viviani et le maréchal Joffre.

Pour des raisons militaires, un contingent de troupes italiennes occupe provisoirement, en Grèce, la région de Filiates jusqu'à l'embouchure du Calamos.

A la suite de la découverte, à Kalandra, près d'Athènes, de dépôts secrets de munitions, les alliés remettent au gouvernement une énergique protestation.

Un décret institue, au ministère de l'agriculture, un service de la mise en culture des terres abandonnées.

Publication d'un décret relatif au recensement professionnel en France des habitants nés entre le 1er janvier 1857 et le 31 décembre 1901.

Le « Niémen », de la maison Maurel frères, est cité à l'ordre.

Promotion

Parmi les récentes promotions de l'armée, nous relevons avec plaisir le nom du docteur Bert, médecin-major.

Au début de la guerre, resté volontairement dans les cadres, il fut affecté à l'hôpital d'Arlac. Fin 1916, la direction du service de santé reconnut en lui le praticien sûr et lui confia, durant dix-huit mois, la mission délicate des vaccinations antityphoïdiques de l'armée dans tout le département de la Gironde. Il dirigeait en même temps deux hôpitaux, où il a contracté une très grave affection.

Aujourd'hui, il est médecin chef de quatre formations admirablement tenues, parmi lesquelles l'hôpital Indochinois, où, pendant son exercice, la mortalité est tombée de trois et demi à un et quart pour cent. Il assure aussi le service de l'assistance médicale gratuite et des enfants assistés de Caudéran et soigne gracieusement de nombreuses familles de mobilisés ou réfugiés. Il sait encore procurer à ses blessés de douces satisfactions en organisant avec plein succès, à leur bénéfice, des concerts périodiques très suivis par les dilettantes philanthropes.

Cette promotion si méritée réjouira les nombreux amis que M. le docteur Bert compte à Bordeaux et dans notre région.

Citations à l'ordre

— Est cité à l'ordre du régiment, Pierre Rousset, du 51e régiment d'infanterie, 10e compagnie : « Chef d'un poste d'observation de la ligne de surveillance, s'est acquitté de cette mission avec le plus grand zèle dans une période d'attaque. A fait recueillir des prisonniers, qu'il avait recherchés en avant des lignes. »

Nos meilleures félicitations à ce brave poilu, l'un des directeurs de la maison Rousset et Jouanny.

Médaille d'honneur des épidémies

Par arrêté du ministre de l'intérieur, la médaille d'honneur en bronze des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées, du département de la Gironde, en reconnaissance du dévouement exceptionnel dont elles ont fait preuve, soit dans l'exercice de leurs fonctions, soit au cours de diverses épidémies, soit en prodiguant spécialement leurs soins aux tuberculeux :

Mlle Vincente-Léontine Duvic, maîtresse sage-femme adjointe à la maternité de Pellegrin à Bordeaux : rend à la maternité les services de son emploi avec le plus complet dévouement. A été atteinte de diphtérie dans l'exercice de ses fonctions.

M. le docteur Joseph-Marie-Laurent de Perry, médecin-major de 2e classe territorial à La Réole : en témoignage du dévouement dont il a fait preuve lors d'une épidémie de diphtérie.

— Mme veuve Henriette Petit-Nanté, infirmière diplômée de la Croix-Rouge à la station sanitaire de Pessac : a prodigué, depuis 1915, avec le plus grand dévouement, ses soins aux militaires tuberculeux.

Bureau de recrutement

Le bureau de recrutement de Bordeaux, situé actuellement 5, rue de Cursol, est transféré dans les locaux du numéro 184 de la rue de Saint-Genès, à compter du lundi 13 mai courant.

Jeanne d'Arc et l'apothéose de la France

Nous rappelons que la conférence de M. Edouard Driault, publique et gratuite, aura lieu jeudi 9 mai, à trois heures et demie, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée. Le conférencier traitera le sujet suivant : « Jeanne d'Arc et l'apothéose de la France. »

La Saccharine

Le comité départemental de la répartition du sucre rappelle encore une fois aux débitants de boissons de toute nature que, sauf avis contraire, les demandes de saccharine faites une première fois n'ont pas besoin d'être renouvelées. Ces demandes seront chaque mois servies en conformité avec la liste générale déjà établie et en conformité avec le contingent mis à la disposition du comité départemental par le ravitaillement général. Les intéressés devront donc s'adresser chaque mois au même fournisseur.

Les demandes de saccharine se produisant pour la première fois devront, pour Bordeaux, être adressées à la préfecture (bureau du sucre), et pour les autres communes de la Gironde à la mairie de chaque commune chargée de les comprendre dans la répartition.

Percepteurs

Paris, 7 mai. — Sont nommés :

M. Caraven, percepteur à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), à la perception de Podensac (Gironde).

M. Amouroux, percepteur à Saint-Macaire (Gironde), à la perception d'Aigre (Charente).

M. Merlin, percepteur à Lussac (Gironde), à la perception de Nailloux (Haute-Garonne).

M. Davide, de Daglan (Dordogne), à Moulon (Gironde).

M. Bouquet, de Moulon (Gironde), à Daglan (Dordogne).

M. Coulhon, de Villefranche-de-Longchamp (Dordogne), à Saint-Macaire (Gironde).

M. Gourgues, de Cox (Haute-Garonne) à Sainte-Terre (Gironde).

Caisse d'épargne de Bordeaux
Avances sur pensions

Les titulaires de pensions de l'Etat, civiles ou militaires, ou de gratifications militaires, sont informés que la Caisse d'Epargne de Bordeaux leur consentira, à partir du 1er juin 1918, des avances sur leurs titres dans les conditions prévues par la loi du 26 juillet 1917.

Les demandes d'avances seront reçues tant au bureau central de la Caisse d'Epargne que dans ses bureaux auxiliaires et ses succursales, mais les avances ne seront consenties que sur les pensions payables dans l'arrondissement de Bordeaux.

Conseil départemental d'hygiène

La préfecture nous communique la note suivante :

« Par arrêté de M. le Préfet du 25 courant, M. le docteur Bergasse, médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé de la 18e région, a été nommé membre titulaire du conseil départemental d'hygiène, en remplacement de M. le docteur Ciarac, qui a quitté Bordeaux. »

Les Eclaireurs de France

La fête qui avait été organisée pour commémorer la fondation de la section bordelaise des boy-scouts, a obtenu un très gros succès. Partis de Bordeaux en tenue de campagne, les boy-scouts se rendirent au Pont-de-la-Maye dimanche matin, dans la propriété de M. Moss. Après avoir installé leur camping, ils préparaient leur repas.

Tandis qu'ils déjeunaient en plein air, les invités se rendaient à leur tour au restaurant l'orlognac. Le repas était présidé par M. le colonel Chiché, président de l'Association des anciens combattants de 1870-1871, et le commandant Garnal, directeur des Sociétés de préparation militaire du 18e corps. A leurs côtés, MM. Goguel, président des Eclaireurs de France; Capmartin et Audibert, vice-présidents; Fritsch, secrétaire général; Revieu, membre du conseil d'administration; Renaud, instructeur, etc.

Au dessert, M. Goguel, en termes chaleureux, remercie les invités d'être venus en si grand nombre à cette fête, dont le but est de faire de bons Français.

Puis M. le colonel Chiché, prenant à son tour la parole, félicite les instructeurs et les élèves des beaux résultats obtenus, et, au nom des anciens combattants, boit à la prospérité des Eclaireurs de France.

Le déjeuner terminé, on se rend au campement, où a lieu le serment de fidélité prêté par les boy-scouts réunis autour de leur drapeau.

Quelques récompenses sont ensuite décernées par M. Goguel aux plus assidus.

Pour terminer cette belle fête, les boy-scouts exécutèrent divers exercices, et notamment un simulacre de vague d'assaut qui obtint un légitime succès.

Avis aux navigateurs

En raison de la crue et du mauvais temps possible coïncidant avec les marées de vives-eaux, le capitaine du port invite MM. les capitaines et patrons à veiller tout particulièrement à la sécurité de leurs bâtiments, principalement dans la période comprise entre le 9 et le 13 mai courant.

Il invite, en outre, MM. les réceptionnaires et transitaires à garantir leurs marchandises, dans le cas où celles-ci seraient déposées sur les quais du port ou sur les rives.

Foire Saint-Fort

La foire Saint-Fort ouvrira, comme les années précédentes :

Le 16 mai au matin : Pour la vente des voitures (place d'Aquitaine); pour les meubles, vieux objets, ferrailles, etc. (cours d'Albret); pour les loteries, jeux divers, tirs, etc. (place Magenta); pour les fleurs (allées Damour); pour les vimes (terre-plein du quai des Salinières); pour les chevaux (quai de Paludate).

Le 18 mai au matin : Pour la vente des jambons, lard, graisse, saucisson, etc.

La vente de ces denrées n'étant autorisée qu'à partir du 18 mai, pourra être poursuivie jusqu'au 20 mai inclus.

La distribution des places pour la foire Saint-Fort aura lieu les samedi 11 et mardi 14 mai.

Consulat général de Panama

MM. les Chargeurs sont informés qu'à partir de ce jour les bureaux du consulat général de Panama seront transférés rue de Marseille, 51, et ouverts de deux heures à quatre heures.

La cambriole

Tandis que M. Arthur Lartigue, commerçant, 11, rue Clément-Thomas, prenait son repas, mardi soir, dans un restaurant du quai de Paludate, des cambrioleurs, profitant de son absence, pénétrèrent dans ses appartements par effraction et s'emparèrent d'une somme de 6,613 francs.

— La semaine dernière, Mme Julienne Laguionie, 74, rue de la Rousselle, a constaté que de la lingerie valant 800 à 1,000 francs avait disparu.

Un arbre tombe sur une charrette

Sous le poids de la pluie et l'action du vent, un grand marronnier, dont la base était légèrement pourrie, s'est abattu, mardi après-midi, vers trois heures, place Henri-IV, et est tombé sur une charrette qui se trouvait à proximité, l'écrasant en partie. Une équipe d'ouvriers envoyée quelques instants après a enlevé l'arbre.

Rappelons que, samedi dernier, une dame qui attendait le tramway, place Gambetta, sous un marronnier, a été légèrement blessée par la chute d'une grosse branche, qui, sous le poids de la pluie, s'était brisée.

Tué par un train

Demeurant à Pessac, M. Jean Martial, âgé de soixante-seize ans, voulut descendre le talus qui longe la voie du chemin de fer, lorsqu'il glissa et tomba sur les rails, au point kilométrique 8,700, au moment précis où le train n. 9 arrivait de Gazinet. Tamponné par la locomotive, le malheureux était tué sur le coup, le crâne fracturé.

Le corps a été transporté au domicile de la famille.

PETITE CHRONIQUE

Noyé. — Quai de Brazza, en face des Chantiers de la Gironde, M. Pierre Lecalvez, du service des ponts et chaussées, a retiré de la Garonne, mercredi matin, vers onze heures, le cadavre d'un homme inconnu, paraissant avoir séjourné assez longtemps dans l'eau. Après les constatations d'usage, faites par M. Barrère, commissaire de police de la Bastide, le corps a été transporté à la Morgue.

Fillette égarée. — Une fillette âgée de cinq à six ans, Gilette Favraud, qui avait été recueillie par une dame dont elle ne put fournir les nom et adresse, et qui l'avait envoyée pour faire une commission, n'a plus su retrouver son chemin. Elle a été rencontrée, place de Bourgogne, mardi après-midi, vers trois heures. Une sœur du couvent de l'Espérance s'est chargée de la conduire à l'orphelinat Saint-Joseph.

Mort subite. — M. François Lacoste, soixante-douze ans, travaillant à bord d'un vapeur amarré sur le quai de Brazza, s'est trouvé indisposé. Pendant qu'on le plaçait dans la voiture d'ambulance municipale, il décédait subitement. Le corps a été transporté à la morgue.

CHRONIQUE DU PALAIS

Les prochaines assises

Par ordonnance de M. le Premier président de la cour d'appel, M. le conseiller Pasteau est désigné pour présider la session des assises de la Gironde du troisième trimestre 1918, dont l'ouverture est fixée au lundi 15 juillet prochain.

M. le président Pasteau aura pour assesseurs ses collègues MM. Arnaudin et Saillard.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

Soirée au bénéfice du ballet

Dans la soirée donnée à leur bénéfice, Mesdames du ballet nous ont offert un spectacle copieux, où le chant, la danse et la fantaisie empruntée à un violon music-hall composaient un fort joli programme.

Le « Pallasse » de Léoncavallo ouvrait la soirée, avec M. Campagnola dans le rôle de Canio, rôle chanté par le brillant ténor avec la verve, la fougue et la passion qu'il prodigue généreusement. — nous avons eu déjà l'occasion de le constater — dans la réalisation du personnage de l'infortuné Paillasse. M. Lapeyre fut de nouveau très apprécié dans le rôle de Tonio; Mlle Garcia, charmante Nedda; M. Bédué, en Sylvio; M. Fourès, en Peppe, contribuèrent au succès de la partition du maître italien.

Dans un intermède, où M. Campagnola fit applaudir quelques-unes de ces mélodies qu'il chante avec beaucoup d'agrément, le public eut la bonne surprise de se trouver en présence de Gill'O, le petit bonhomme artificiel; de Jacques Vitry, le chanteur à la diction chaudement colorée, et de l'enchanteresse Lyris, dans ses superbes tableaux lumineux, trois numéros qui, hier encore, comptaient parmi les meilleures attractions du music-hall de la rue Castelnau-d'Auros.

Vint ensuite l'opéra en un acte de Victor Massé « Les Noces de Jeannette », chanté par Mlle Garcia et M. Caruso, et rarement, ce gracieux petit chef-d'œuvre eut une interprétation aussi attrayante.

Enfin, dans le ballet de « Faust » : la Nuit de Walpurgis, Mesdames de la danse eurent en applaudissements, en bouquets de fleurs, la juste récompense de leur zèle inlassable, de tant d'application mise au service de l'art de Terpsichore, et Mmes Pierozzi, Neurtha, May et Mimart eurent la meilleure part des témoignages de satisfaction prodigués par le public.

C. P.

Apollo-Théâtre

LA DAME DE CHEZ MAXIM'S

Vaudeville en 3 actes de M. Georges Feydeau

S'il est vrai que le public n'aime beaucoup que ce qu'il connaît, « la Dame de chez Maxim's », qu'il sait par cœur, n'est pas près de voir s'épuiser sa vogue. C'est la pièce de tout repos pour les tournées. Si « la Dame de chez Maxim's » ne nous était pas contée au moins une fois par année, nous en ferions une maladie. La pièce est devenue une manière de cure hygiénique.

Et, de fait, elle demeure d'une cocasserie énorme et irrésistible. La gaîté y est dosée et savamment agitée avant de la servir par un praticien qui devrait ouvrir un cours de vaudeville: son enseignement et ses procédés feraient la fortune des élèves et la joie des autres.

La présentation de l'Apollo est fort plaisante. Betty Daussmad est aguichante, trépidante et plastique à souhait. Paul Marcel est un général Petypon comme il n'en faut plus à l'armée, mais comme il en faut dans les pièces, c'est-à-dire une épique culotte de peau. Leurs camarades font assaut de verve et de belle humeur. On nous permettra de confondre Mmes Rose Mille, Jane Lyzedey, Camille Ricard, Lesenne, MM. Lebreton, Doneau, de Gerny, Reyval, etc., dans les bravos de la salle et les nôtres.

La pièce étant célèbre et bien montée, appelle-t-elle vraiment ce luxe de réclame sur l'affiche : « L'immortel chef-d'œuvre... le maître du rire... la plus belle artiste du théâtre moderne », etc., qui sent trop la petite province, et les étampes parisiennes pour Fouilly-les-Oies ? Le vaudeville, Feydeau et ses interprètes se défendent tout seuls. On n'en saurait faire meilleur éloge avant et devant la rampe.

P. B.

Trianon-Théâtre

Jeudi, en matinée et soirée, à l'occasion des fêtes de l'Ascension, « **LA RABOUILLEUSE** » (création), avec **MM. Pierre Laurel, Demanne, P. Mondal, Jane Lobis**, etc. — Vendredi, pour la dernière semaine de la saison de comédie, « **LE PREMIER MARI DE FRANCE** » (création), avec **R. Templay, Renée Willems** et toute la troupe. — **VENDREDI 17 MAI**, en matinée et soirée, et tous les jours suivants, également en matinée et soirée, **LEVESQUE-COCANTIN**, le roi des comiques. Location à partir du lundi 13, de 10 heures à midi, et de 2 à 6 heures.

Scala-Théâtre

« **C'est roulant !** » — La centième de la Revue, sera fêtée jeudi, en matinée et soirée, avec entrain et gaîté. Vendredi, encore du nouveau : « Savannah », sketch américain, par Mlles Berty et Farnèse. Location sans frais.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEGER, qui vous les paiera très cher et vous achètera vos RECONNAISSANCES 100 % et plus — Rue Huguerie, 8, Bordeaux

Alhambra d'Eté

Jeudi, ouverture du merveilleux jardin avec des attractions sensationnelles. — Dans le skating, grandes courses sous la direction de M. Lamothe.

Alcazar

« La Servante du Val-Suzon ». — Jeudi, en matinée et soirée, deux dernières du célèbre drame qui a obtenu un gros succès samedi et dimanche. Troupe d'élite. Location à l'Alcazar.

Hôpital auxiliaire no 214 (Gratry)

Nous rappelons que c'est demain jeudi 9 mai, à l'occasion de la fête de l'Ascension, que sera célébrée, dans la chapelle de l'hôpital Gratry (entrée rue Saint-Sernin, 21), la « Messe Pontificale », de Théodore Dubois, avec soli, chœurs et orchestre, sous la direction de M. Maurice de Labenne, professeur au Conservatoire.

Le distingué baryton de l'Opéra, M. Lestelly, entouré de nombreux artistes, prêtera son précieux concours à cette solennité, qui s'annonce comme une grande manifestation artistique et charitable.

L'allocution sera prononcée par M. l'abbé Fontagnères. Les retardataires trouveront encore quelques billets à la porte de l'hôpital.

Salle Saint-Genès

Un public aussi nombreux que choisi a assisté dimanche dernier au spectacle offert par M. Grangier, au bénéfice de l'hôpital auxiliaire 210.

« Le Gendre de M. Poirier » et « La Joie fait peur », ces deux chefs-d'œuvre ont été interprétés à la satisfaction de tous; compliments à Mme et M. Grangier et à leurs collaborateurs artistiques.

Le prochain spectacle est fixé au dimanche 19 mai; il sera donné au bénéfice de l'hôpital auxiliaire 204 de l'Association des dames françaises et comprendra : « l'Ami Fritz » et « Le Flibustier ». Nous en reparlerons.

SPECTACLES

MERCREDI 8 MAI

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Hérodiade », avec Lestelly, Cazenave et Lucyle Panis.
BOUFFES. — 8 h. 30 : « Les Mousquetaires au Couvent ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « La Dame de chez Maxim's », avec Betty Daussemond.
TRIANON. — 8 h. 30 : « La Rabouilleuse ».
SCALA. — 8 h. 30 : « C'est Roulant ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Cinéma, Skating.

CINEMAS

Cinéma Etoile-Palace

Aujourd'hui, « LA PASSE DU DIABLE ».

CINÉ DES NOUVEAUTÉS 53, r. Servandoni (près place Magenta)

Jeudi, Ascension, mat. 3 h., soir 9 h. « Quo Vadis ? », film d'une magnifique extraordinaire; 2,000 personnages. La scène des lions dans les arènes donne le frisson aux spectateurs.

Saint-Projet-Cinéma

Jeudi, en matinée et en soirée, dernières du vaudeville désopilant « LES FRANCS-MACONS », et de la comédie mondaine « LA SIRENE ». — Vendredi, « LE SECRET DU SOUS-MARIN ».

Alhambra-Cinéma

Jeudi, à l'occasion des fêtes de l'Ascension, grande matinée et soirée, avec le merveilleux programme cinémat